

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
193<sup>e</sup> année  
13 juillet 2017  
n° 25 / 7738<sup>e</sup>  
pages 1417 à 1464



## CHRONIQUE / Entreprise en difficulté

Accords de conciliation et plans de sauvegarde

> Gilles Podeur

1430

## ÉDITORIAL

1417 Voyages autour du vide, *Nicolas Dissaux*

## ACTUALITÉS

- 1421 Marque : usages honnêtes en matière industrielle ou commerciale
- 1421 Dépôt des documents sociaux : publication d'une ordonnance
- 1422 Assurance dommages-ouvrage (responsabilité) : charge de la preuve du lien de causalité
- 1422 Vente (vices cachés) : connaissance du vice de pollution par le vendeur et l'agent immobilier
- 1423 Gestation pour autrui : adoption simple par le conjoint du père biologique
- 1424 Droit de préemption (renonciation) : fixation judiciaire du prix
- 1427 Plans de sauvegarde de l'emploi successifs : respect de l'égalité de traitement

## POINT DE VUE

1428 Pour une mention par la Cour de cassation des précédents issus du droit public, *Jeremy Antippas*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1438 **Chronique** : Le statut des assistants parlementaires européens, *Jean-Louis Clergerie*
- 1441 **Panorama** : Droit des transports, *Hugues Kenfack*
- 1451 **Notes** : Pas de mariage, faute de consentement. Pas de protection des époux au nom des droits fondamentaux... faute de droits fondamentaux, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 1<sup>er</sup> juin 2017, Hugues Fulchiron*
- 1455 Pas de mise sous protection judiciaire sans certificat médical circonstancié, fût-il établi sur pièces médicales, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 20 avr. 2017, Nathalie Peterka*
- 1459 Caractérisation du délit de détournement de fonds privés pour des faits commis par le directeur d'une agence de la Banque postale, *note sous Crim. 20 avr. 2017, Jérôme Lasserre Capdeville*

## ENTRETIEN

1464 Emmanuel Dreyer - « Liker » un contenu injurieux revient-il à injurier autrui?

DALLOZ



Version numérique incluse\*



12/1725

9 782243 121725 4

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

**DIRECTRICE SCIENTIFIQUE**  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Mame - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 540 € HT (551,34 € TTC)

Étranger: 606 € HT

Prix au numéro: 24 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Juillet 2017

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Nicolas Dissaux

1417 Voyages autour du vide



## ACTUALITÉS

1420

### DROIT DES AFFAIRES

#### Fiscalité

Cession de valeurs mobilières (plus-value):  
constitutionnalité sous réserve du régime,  
*Cons. const.*, 7 juill. 2017

Impôt sur le revenu (contributions sociales):  
constitutionnalité sous réserve du régime,  
*Cons. const.*, 7 juill. 2017

#### Propriété intellectuelle

Marque: usages honnêtes en matière  
industrielle ou commerciale, *Com.* 5 juill. 2017

#### Société et marché financier

Dépôt des documents sociaux:  
publication d'une ordonnance

1422

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance dommages-ouvrage  
(responsabilité): charge de la preuve du lien  
de causalité, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 29 juin 2017

Assurance automobile (accident à l'étranger):  
portée du recours du fonds de garantie,  
*Civ. 2<sup>e</sup>*, 29 juin 2017

Vente (vices cachés): connaissance du vice de  
pollution par le vendeur et l'agent immobilier,  
*Civ. 3<sup>e</sup>*, 29 juin 2017

#### Famille-Personne-Succession

Gestation pour autrui: adoption simple  
par le conjoint du père biologique,  
*Civ. 1<sup>er</sup>*, 5 juill. 2017

1424

### DROIT IMMOBILIER

#### Construction-Urbanisme

Droit de préemption (renonciation): fixation  
judiciaire du prix, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 29 juin 2017

1424

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Vol de documents informatiques (cabinet  
d'avocats): caractérisation de l'infraction,  
*Crim.* 28 juin 2017

Peine (emprisonnement): moyen inopérant  
tiré de la violation du droit à la vie privée,  
*Crim.* 28 juin 2017

Exhibition sexuelle (délit): portée de l'ivresse  
du prévenu, *Crim.* 21 juin 2017

#### Presse et communication

Diffamation (homme politique): liberté  
d'expression et débat d'intérêt général,  
*Crim.* 28 juin 2017

Plainte avec constitution de partie civile  
(irrégularité): conditions de régularisation,  
*Crim.* 28 juin 2017

#### Procédure pénale

Empreinte génétique (expertise en parentèle):  
validité des recherches dans le fichier,  
*Crim.* 28 juin 2017

Partie civile (expertise médicale): caractère  
intime de l'examen médical de la victime,  
*Crim.* 27 juin 2017

1427

### DROIT PUBLIC

#### Fiscalité

Plainte de l'administration fiscale: poursuite  
de personnes non visées dans la plainte,  
*Crim.* 27 juin 2017

1427

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Plans de sauvegarde de l'emploi successifs:  
respect de l'égalité de traitement,  
*Soc.* 29 juin 2017



## POINT DE VUE

1428

Pour une mention par la Cour de cassation des précédents issus du droit public par Jeremy Antipapas



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

1430

Accords de conciliation et plans de sauvegarde par Gilles Podeur

1438

Le statut des assistants parlementaires européens par Jean-Louis Clergerie

### PANORAMA

1441

Droit des transports avril 2016 - mai 2017 par Hugues Kenfack

### NOTES

1451

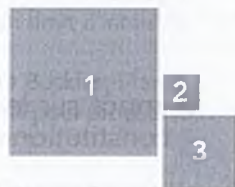
Pas de mariage, faute de consentement. Pas de protection des époux au nom des droits fondamentaux... faute de droits fondamentaux, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 1<sup>er</sup> juin 2017 par Hugues Fulchiron

1455

Pas de mise sous protection judiciaire sans certificat médical circonstancié, fût-il établi sur pièces médicales, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 20 avr. 2017 par Nathalie Peterka

1459

Caractérisation du délit de détournement de fonds privés pour des faits commis par le directeur d'une agence de la Banque postale, note sous Crim. 20 avr. 2017 par Jérôme Lasserre Capdeville



## ENTRETIEN

1464

Emmanuel Dreyer « Liker » un contenu injurieux revient-il à injurier autrui ?

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr**